

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 octobre 2009

Absents : Thierry Gouby (pouvoir donné à Noël Marcoux), Louis Ety

M. le Maire donne lecture des délibérations du conseil précédent, nous informe des demandes de permis de construire et des déclarations de travaux.

Il nous informe aussi que désormais le dossier de développement durable, réalisé par la commission « DD » sera automatiquement joint à chaque permis de construire et aborde l'ordre du jour.

1 - Délibérations

- Ecole

Le conseil municipal approuve la mise à jour de l'avant projet, déposé début septembre 2009 par Emmanuel Crémonèse avec son contrat de maîtrise d'œuvre..

- CDPRA

Le CM accepte la délibération de 335 335 Euros pour l'aménagement de la tranche 3 du Pavé.

-Tableau XVIIème

Après intervention de la conservatrice des œuvres d'art de la Loire et de la DRAC, une nouvelle délibération a été prise pour retenir Mme De Parisot, comme restauratrice à la place de Mme Andrès pour un coût de 5 090 € HT (6 088 € TTC)

- Assainissement « La Garde »

Pour rappel, il s'agit d'un regroupement de 5 propriétaires qui ont 6 parcelles (dont 2 divisées en 2, donc 8 lots) classées AUC par le PLU.

Le CM accepte de prévoir les travaux pour acheminer les eaux, potables, usées, et sans doute pluviales. En fonction du coût et aides obtenues, une nouvelle délibération sera prise pour évaluer la participation des propriétaires des lots (Participation sur Voies et Réseaux – P.V.R).

L'estimation, pour l'extension du réseau LUGNEUX-LA GARDE, est de 37 900 € HT (45 328 € TTC) et sera inscrite au budget 2010

-ATESAT (Assistance technique des services de l'Etat pour les communes rurales)

Jérôme Venet remplit cette mission depuis un certain temps. Il est décidé de la reconduire pour 2010 (coût 500 € environ). Notons qu'il dépend de la DDEA comme agent de l'Etat.

- Grippe A

La ville de Montbrison a embauché 6 personnes pour la campagne de vaccination.

A cet égard une convention avec les communes du canton a été signée et doit être approuvée par les CM.

Notre commune s'est engagée à participer pour la somme de 310,30 €.

-Personnel communal : plan de formation

Le CM approuve le principe de formation des agents territoriaux. Sur les 7 axes de compétence mentionnés 4 sont retenus. Une réunion avec les 8 agents concernés sera organisée sur le sujet du droit individuel à la formation (D.I.F).

-Recensement décennal des exploitations agricoles

Une commission Commission Consultative Communale (COCOCO) doit être créée pour effectuer ce recensement du 1^{er} septembre 2010 au 31 janvier 2011.

2- COCA

Le dossier est déposé au Conseil Général, en attente d'être examiné par la Commission Permanente du Conseil Général. L'aide prévisionnelle attendue est d'environ 158 000 €.

3-C.D.P.R.A

Le dossier d'Aménagement de la tranche 3 de la traversée du village a été déposé à l'examen le 16 octobre à la CCPA. Accepté il a été transmis au Syndicat des Pays du Forez qui doit donner un avis avant transmission au Conseil Régional Rhône Alpes. Par suite des prochaines élections régionales en mars 2010 il devrait être examiné par la Région en avril – mai 2010 pour l'obtention de l'aide financière maximum de 37 500 € sur dépenses HT. De ce fait les travaux ne devraient pas être engagés avant mai 2010. La phase administrative : cahier des charges, appel d'offres, commission d'appel d'offres, choix de l'entreprise pourra se dérouler de janvier à avril 2010.

4 – Intercommunalité

Le dossier d'étude des besoins pour la petite enfance confié par la CCPA à Eval Conseil doit être remis le 15 janvier 2010. Un 1^{er} rendez-vous a été pris avec le maire pour le mardi 3 novembre à 14h45.

5 – Cartographie

La carte des lieux dits a été livrée et sera placée sur le côté gauche du bâtiment reconstruit de la bascule. Des dépliants seront distribués avec le prochain Ecureuil.

5 – Cimetière

Nous constatons une nouvelle série de tombes abandonnées.

La procédure de récupération des tombes abandonnées sera de nouveau engagée à partir du 1^{er} novembre 2009. La liste des concessions en état d'abandon est présentée au conseil qui se déclare favorable.

6 - Questions diverses

- St Nicolas

Réunion lundi 2 novembre à 20h30 pour finaliser l'organisation.

Reconduction des chèques cadeaux

Le CM reconduit les chèques cadeaux de naissance de 50 € pour les enfants nés entre les 2 St Nicolas 2008/ 2009.

- une réunion publique aura lieu au cours du 1^{er} trimestre 2010 pour la tranche 3

Prochain conseil municipal le jeudi 10 décembre 2009 à 20 heures

Vœux du Maire samedi 9 janvier 2010 à 18 heures